N°: 2005-10-17
Service : Urbanisme

OBJET : AUTORISATION DE DEPOT D'UNE DECLARATION DE TRAVAUX GYMNASE MAURICE HERZOG

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Afin d'améliorer la sécurité aux abords du gymnase Maurice Herzog, sis rue Jacquard et d'éviter les dégradations sur ce bâtiment, il est nécessaire de clore le tènement.

Ces travaux nécessitent l'obtention préalable d'une déclaration de travaux en vertu de l'Article R 422-2 du Code de l'Urbanisme.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à déposer une déclaration de travaux pour clore le parking sis rue Jacquard, devant le gymnase Maurice Herzog.

- DELIBERE-

A LA MAJORITE des membres présents

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une déclaration de travaux pour clore le parking sis rue Jacquard, devant le gymnase Maurice Herzog.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.
Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET